

LES DIX SEPTS « LOIS DU JEU »

LOI 1 - TERRAIN DE JEU

LOI 2 - BALLON

LOI 3 - NOMBRE DE JOUEURS

LOI 4 - EQUIPEMENT DES JOUEURS

LOI 5 - ARBITRE

LOI 6 - ARBITRES ASSISTANTS

LOI 7 - DURÉE DU MATCH

LOI 8 - COUP D'ENVOI ET REPRISE DU JEU

LOI 9 - BALLON EN JEU ET HORS DU JEU

LOI 10 - BUT MARQUÉ

LOI 11 - LE HORS JEU

LOI 12 - FAUTES ET COMPORTEMENT ANTISPORTIF

LOI 13 - COUPS FRANCS

LOI 14 - COUP DE PIED DE RÉPARATION (PENALTY)

LOI 15 - RENTRÉE DE TOUCHE

LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

LOI 17 - COUP DE PIED DE COIN (CORNER)

LA SURFACE TECHNIQUE

LE QUATRIEME OFFICIEL

Remarques relatives aux Lois du jeu

MODIFICATIONS

Avec l'accord de l'association nationale concernée et sous réserve du respect de leurs principes fondamentaux, les présentes Lois du jeu peuvent être modifiées dans leur application lors de matchs disputés entre joueurs de moins de 16 ans, entre équipes féminines et entre joueurs vétérans (plus de 35 ans).

Les dérogations suivantes sont autorisées :

- ⚽ Dimensions du terrain de jeu
- ⚽ Circonférence, poids et matière du ballon
- ⚽ Dimensions des buts
- ⚽ Durée des périodes du jeu
- ⚽ Nombre de remplaçants.

Toute autre modification ne pourra être effectuée qu'avec l'autorisation de l'International Football Association Board.

MASCULIN ET FEMININ

Par souci de simplification, c'est le genre masculin qui est utilisé dans le libellé des Lois du Jeu quand il s'agit des arbitres, des arbitres assistants, des joueurs et des officiels, mais il va de soi que les deux sexes sont concernés.

LOI 1 - TERRAIN DE JEU

Les matchs peuvent être disputés sur des surfaces naturelles ou artificielles, conformément au règlement de la compétition en question.

DIMENSIONS

Le terrain de jeu doit être rectangulaire. La longueur des lignes de touche doit dans tous les cas être supérieure à la longueur des lignes de but.

Longueur : minimum 90 m, maximum 120 m

Largeur : minimum 45 m, maximum 90 m

MATCHS INTERNATIONAUX

Longueur : minimum 100 m, maximum 110 m

Largeur : minimum 64 m, maximum 75 m

MARQUAGE DU TERRAIN

Le terrain de jeu doit être marqué par des lignes. Ces lignes font partie intégrante des surfaces qu'elles délimitent.

Les deux lignes de démarcation les plus longues sont appelées lignes de touche. Les deux plus courtes sont nommées lignes de but.

Toutes les lignes ont une largeur maximum de 12 cm.

Le terrain de jeu est divisé en deux moitiés par la ligne médiane.

Le point central est marqué au milieu de la ligne médiane. Autour de ce point est tracé un cercle de 9,15 m de rayon.

LA SURFACE DE BUT

A chaque extrémité du terrain est délimitée une surface de but répondant aux spécifications suivantes :

Deux lignes sont tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 5,50 m de l'intérieur de chaque montant du but.

Ces deux lignes avancent sur le terrain de jeu sur une distance de 5,50 m et sont réunies par une ligne tracée parallèlement à la ligne de but.

L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but s'intitule surface de but.

LA SURFACE DE REPARATION

A chaque extrémité du terrain est délimitée une surface de réparation répondant aux spécifications suivantes :

Deux lignes sont tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 16,50 m de l'intérieur de chaque montant du but.

Ces deux lignes avancent sur le terrain de jeu sur une distance de 16,50 m et sont réunies par une ligne tracée parallèlement à la ligne de but. L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but se nomme surface de réparation.

A l'intérieur de chaque surface de réparation est marqué le point du coup de pied de réparation à 11 m du milieu de la ligne reliant les montants du but et à égale distance de ces montants. A l'extérieur de chaque surface de réparation est tracé un arc de cercle de 9,15 m de rayon ayant pour centre le point du coup de pied de réparation.

LES DRAPEAUX

A chaque coin du terrain doit être planté un drapeau avec une hampe - non pointue - s'élevant au moins à 1,50 m du sol. Des drapeaux similaires peuvent également être plantés à chaque extrémité de la ligne médiane, à au moins 1 m de la ligne de touche, à l'extérieur du terrain de jeu.

L'ARC DE CERCLE DE COIN

De chaque drapeau de coin est tracé un quart de cercle d'un rayon de 1 m à l'intérieur du terrain de jeu.

LES BUTS

Les buts sont placés au centre de chaque ligne de but.

Ils consistent en deux montants verticaux s'élevant à égale distance des drapeaux des coins et réunis au sommet par une barre transversale.

La distance séparant les deux montants est de 7,32 m et le bord inférieur de la barre transversale se situe à 2,44 m du sol.

Les deux montants doivent avoir la même largeur et épaisseur, lesquelles ne doivent pas excéder 12 cm. La ligne de but a la même largeur que les montants et la barre transversale. Des filets peuvent être attachés aux buts et au sol derrière le but à condition toutefois qu'ils soient convenablement soutenus afin de ne pas gêner le gardien de but.

Les montants du but et la barre transversale doivent être de couleur blanche.

SECURITE

Les buts doivent être fixés au sol de manière sûre. Les buts amovibles ne peuvent être utilisés que s'ils satisfont à aux exigences de la législation en vigueur.

DECISION DE L'INTERNATIONAL F.A. BOARD

Décision 1

La surface technique doit correspondre aux normes approuvées par l'International F.A. Board.

LOI 2 - BALLON

DEFINITION ET DIMENSIONS

Caractéristiques du ballon :

- ⚽ il est sphérique,
- ⚽ il est en cuir ou dans une autre matière adéquate,
- ⚽ il a une circonférence de 70 cm au plus et de 68 cm au moins,
- ⚽ il a un poids de 450 g au plus et de 410 g au moins au début du match,
- ⚽ il a une pression se situant entre 0,6 et 1,1 atmosphère (600-1100 g/cm²).

Remplacement d'un ballon défectueux

Si le ballon éclate ou est endommagé en cours de match :

- ⚽ le match est arrêté
- ⚽ le match reprend, avec un nouveau ballon, par une balle à terre à l'endroit où se trouvait le premier ballon au moment où il a été endommagé (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu).

Si le ballon éclate ou est endommagé alors qu'il n'est pas en jeu avant l'exécution d'un coup d'envoi, d'un coup de pied de but, d'un coup de pied de coin, d'un coup franc, d'un coup de pied de réparation ou d'une rentrée de touche :

- ⚽ le match est repris en conséquence.

Le ballon ne peut être remplacé pendant le match qu'avec l'autorisation de l'arbitre.

DECISIONS DE L'INTERNATIONAL F.A. BOARD

Décision 2.01

Dans les matchs de compétition, seuls les ballons satisfaisant aux spécifications techniques minimum stipulées dans la Loi 2 sont autorisés.

Lors de matchs disputés dans le cadre de compétitions de la FIFA ou de compétitions organisées par les Confédérations, seuls les ballons portant l'un des trois logos ci-dessous sont autorisés :

- ⚽ le logo officiel "FIFA APPROVED",
- ⚽ le logo officiel "FIFA INSPECTED",
- ⚽ la référence "INTERNATIONAL MATCHBALL STANDARD"

Ces logos ou références indiquent que le ballon a été dûment testé et satisfait aux spécifications techniques définies pour la catégorie concernée, en plus de spécifications minimum stipulées dans la Loi 2. La liste des spécifications supplémentaires exigées pour chacune des catégories considérées doit être approuvée par l'International F.A. Board. Les instituts habilités à effectuer les tests en question doivent être agréés par la FIFA.

Les Associations nationales peuvent exiger l'utilisation de ballons portant l'un de ces trois logos lors de compétitions organisées par leurs soins. Dans tous les autres matchs, le ballon utilisé doit satisfaire aux exigences stipulées dans la Loi 2.

Décision 2.02

Lors de matchs disputés dans le cadre des compétitions de la FIFA ou de compétitions organisées par les Confédérations et les Associations nationales, toute espèce de publicité commerciale est interdite sur le ballon. Seuls le logo de la compétition, le nom de l'organisateur de la compétition et la marque du fabricant du ballon peuvent y figurer. Les règlements des compétitions peuvent imposer des restrictions quant au format et au nombre de ces mentions.

LOI 3 - NOMBRE DE JOUEURS

JOUEURS

Tout match est disputé par deux équipes composées chacune de 11 joueurs au maximum, dont l'un sera le gardien de but. Aucun match ne peut avoir lieu si l'une ou l'autre équipe dispose de moins de sept joueurs. Pour la F.F.F., une équipe masculine doit être composée au minimum de 8 joueurs dont un gardien de but et pour les compétitions féminines une équipe doit être composée au minimum de 9 joueuses dont une gardienne de but.

COMPÉTITIONS OFFICIELLES

Dans tout match disputé dans le cadre de compétitions officielles de la FIFA ou de compétitions organisées par les Confédérations et les Associations Nationales, il est possible de recourir à trois remplaçants au maximum. Le règlement de la compétition doit préciser le nombre de remplaçants (entre trois au minimum et sept au maximum) qu'il est possible de désigner en tant que tels.

AUTRES MATCHS

Lors de toutes les autres parties, il est possible d'avoir recours à des remplaçants pourvu que :

- ⚽ les deux équipes s'entendent sur le nombre maximum des remplaçants autorisés,
- ⚽ l'arbitre soit informé avant le début de la rencontre.

Si l'arbitre n'a pas été informé ou si aucun accord ne survient avant le début de la rencontre, il ne sera pas possible d'aligner plus de six remplaçants.

TOUS MATCHS

A chaque match, le nom des remplaçants doit être communiqué à l'arbitre avant le début de la rencontre. Un remplaçant non déclaré comme tel ne pourra participer à la rencontre.

PROCEDURE DE REMPLACEMENT

Le remplacement d'un joueur par un remplaçant doit se conformer à la procédure suivante :

- ⚽ l'arbitre doit être informé préalablement de chaque remplacement envisagé,
- ⚽ le remplaçant ne pénètre sur le terrain de jeu qu'après la sortie du joueur qu'il doit remplacer et après y avoir été invité par un signe de l'arbitre,
- ⚽ le remplaçant ne pénètre sur le terrain de jeu qu'au niveau de la ligne médiane et pendant un arrêt de jeu,
- ⚽ la procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant pénètre sur le terrain de jeu,
- ⚽ le remplaçant devient alors joueur, et le joueur qu'il a remplacé cesse d'être joueur,
- ⚽ un joueur qui a été remplacé ne peut plus participer au match,
- ⚽ tout remplaçant est soumis à l'autorité et aux décisions de l'arbitre, qu'il soit appelé à jouer ou non.

REMPLACEMENT DU GARDIEN DE BUT

Chacun des joueurs de champ peut remplacer le gardien de but pourvu que :

- ⚽ l'arbitre soit préalablement informé du remplacement envisagé,
- ⚽ le remplacement s'effectue pendant un arrêt du jeu.

INFRACTIONS / SANCTIONS

Si un remplaçant pénètre sur le terrain de jeu sans autorisation de l'arbitre :

- ⚽ le jeu est arrêté,
- ⚽ le remplaçant concerné est averti (carton jaune) et doit quitter le terrain de jeu,
- ⚽ le jeu reprend par un coup franc à l'endroit où le ballon se trouvait au moment de l'interruption du jeu. Si un joueur remplace le gardien de but sans que l'arbitre n'en ait été préalablement informé :
- ⚽ le jeu continue,
- ⚽ le joueur concerné est averti (carton jaune) dès que le ballon aura cessé d'être en jeu. Pour toute autre infraction à cette loi :
- ⚽ le joueur concerné est averti (carton jaune).

REPRISE DU JEU

Si le jeu a été arrêté par l'arbitre pour prononcer un avertissement :

- ⚽ le jeu reprend par un coup franc indirect exécuté par un joueur de l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'interruption du jeu. (sous réserve des circonstances particulières de la loi VIII).

EXPULSION DE JOUEURS OU DE REMPLAÇANTS

Un joueur qui a été expulsé avant le coup d'envoi du match ne peut être remplacé que par l'un des remplaçants désignés comme tels.

Un remplaçant désigné qui a été expulsé soit avant soit après le coup d'envoi du match ne peut être remplacé.

LOI 4 - EQUIPEMENT DES JOUEURS

SECURITE

L'équipement ou la tenue des joueurs ne doit en aucun cas présenter un danger quelconque pour lui-même ou pour les autres. Ceci s'applique aussi aux bijoux en tous genres.

EQUIPEMENT DE BASE

L'équipement de base de tout joueur comprend :

- ⚽ un maillot ou chemisette (Si le joueur porte un maillot de corps, les couleurs des manches de celui-ci doivent être de la couleur dominante des manches du maillot ou de la chemisette),
- ⚽ des culottes (si le joueur porte des cuissards, ceux-ci doivent être de la même couleur que la couleur dominante des culottes),
- ⚽ des chaussettes, si un ruban adhésif ou matériau similaire est appliqué à l'extérieur, il doit être de la même couleur que la partie de la chaussette sur laquelle il est appliqué.
- ⚽ des protège-tibias,
- ⚽ des chaussures.

PROTEGE-TIBIAS

- ⚽ doivent être entièrement recouverts par les bas,
- ⚽ doivent être d'une matière adéquate (caoutchouc, plastique, ou matières similaires),
- ⚽ doivent offrir un degré de protection approprié.

GARDIENS DE BUT

- ⚽ Le gardien de but doit porter une tenue aux couleurs le distinguant des autres joueurs, de l'arbitre et des arbitres assistants.

INFRACTIONS / SANCTIONS

Pour toute infraction à cette Loi :

- ⚽ le jeu ne doit pas nécessairement être arrêté,
- ⚽ le joueur contrevenant doit être enjoint par l'arbitre à quitter le terrain de jeu pour corriger sa tenue,
- ⚽ le joueur contrevenant doit quitter le terrain de jeu lors de la prochaine interruption du jeu, à moins qu'il n'ait déjà corrigé sa tenue,
- ⚽ tout joueur ayant quitté le terrain de jeu pour corriger sa tenue ne pourra y revenir sans y avoir été préalablement autorisé par l'arbitre,
- ⚽ l'arbitre doit contrôler la conformité de l'équipement du joueur avant de l'autoriser à revenir sur le terrain de jeu,
- ⚽ le joueur ne peut revenir sur le terrain de jeu que lors d'un arrêt du jeu.

Un joueur qui aura été enjoint à quitter le terrain de jeu pour avoir enfreint cette Loi et qui pénètre (ou revient) sur le terrain de jeu sans autorisation préalable de l'arbitre doit être sanctionné d'un avertissement (carton jaune).

REPRISE DU JEU

Si le jeu a été arrêté par l'arbitre pour prononcer un avertissement :

- ⚽ le match reprend par un coup franc indirect exécuté par un joueur de l'équipe adverse à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'arrêt du jeu. (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu).

DECISIONS DE L'INTERNATIONAL F.A. BOARD

Décision 4.01

Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber des slogans ou de la publicité figurant sur leurs sous-vêtements. L'équipement de base obligatoire ne doit présenter aucune inscription politique, religieuse ou personnelle. Tout joueur ôtant son maillot pour exposer des slogans ou de la publicité sera sanctionné par l'organisateur de la compétition. Les maillots doivent avoir des manches

LOI 5 - ARBITRE

L'AUTORITE DE L'ARBITRE

Chaque match se dispute sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des Lois du Jeu dans le cadre du match qu'il est appelé à diriger.

COMPETENCES ET OBLIGATIONS L'arbitre doit :

- ⚽ veiller à l'application des Lois du Jeu,
- ⚽ assurer le contrôle du match en collaboration avec les arbitres assistants et, le cas échéant, avec le quatrième officiel,
- ⚽ s'assurer que le ballon satisfait aux exigences de la Loi 2,
- ⚽ s'assurer que l'équipement des joueurs satisfait aux exigences de la Loi 4,
- ⚽ assurer la fonction de chronométreur et rédiger un rapport sur le match,
- ⚽ arrêter le match temporairement, le suspendre ou l'arrêter définitivement, à sa discrétion, à chaque infraction aux Lois,
- ⚽ arrêter le match temporairement, le suspendre ou l'arrêter définitivement en raison de l'interférence d'événements extérieurs, quels qu'ils soient.
- ⚽ arrêter le match s'il considère qu'un joueur est sérieusement blessé et s'assurer que le joueur est porté hors du terrain. Un joueur blessé ne pourra retourner sur le terrain de jeu qu'une fois le match repris.
- ⚽ laisser le jeu se poursuivre jusqu'à ce que le ballon ait cessé d'être en jeu, si, à son avis, un joueur n'est que légèrement blessé,
- ⚽ faire en sorte que tout joueur souffrant d'une plaie qui saigne quitte le terrain de jeu. Le joueur ne pourra y revenir que sur un signe de l'arbitre après que celui-ci s'est assuré que le saignement s'est arrêté,
- ⚽ laisser le jeu se poursuivre quand l'équipe contre laquelle une faute a été commise peut en tirer un avantage, et sanctionner la faute commise initialement si l'avantage escompté n'intervient pas,
- ⚽ sanctionner la faute la plus grave quand un joueur commet simultanément plusieurs fautes,

- ⦿ prendre des mesures disciplinaires à l'encontre de tout joueur ayant commis une faute passible d'avertissement ou d'exclusion. L'arbitre n'est pas tenu de réagir immédiatement, mais doit le faire lors de la prochaine interruption de jeu,
- ⦿ prendre des mesures à l'encontre des officiels de l'équipe qui n'ont pas un comportement responsable, et, à sa discrétion, expulser celui-ci du terrain de jeu et de ses abords immédiats,
- ⦿ intervenir sur indication des arbitres assistants en ce qui concerne les incidents qu'il n'a pas pu constater lui-même,
- ⦿ faire en sorte qu'aucune personne non autorisée ne pénètre sur le terrain de jeu,
- ⦿ donner le signal de la reprise du match après une interruption du jeu,
- ⦿ remettre aux autorités compétentes un rapport consignait les informations relatives à toute mesure disciplinaire qu'il a prise à l'encontre de joueurs et/ou d'officiels, ainsi que tout autre incident survenu avant, pendant ou après le match.

DECISIONS DE L'ARBITRE

Les décisions de l'arbitre sur les faits en relation avec le jeu sont sans appel. L'arbitre ne peut revenir sur une décision que s'il réalise que celle-ci est incorrecte ou, à sa discrétion, suite à un avis d'un arbitre assistant, le tout sous réserve que le jeu n'ait pas repris.

DECISIONS DE L'INTERNATIONAL F.A. BOARD

Décision 5.01

L'arbitre (ou le cas échéant, un arbitre assistant ou le quatrième officiel) ne peut être tenu pour responsable :

- ⦿ d'aucune blessure subie par un joueur, un officiel ou un spectateur,
- ⦿ de quelque dégât matériel que ce soit,
- ⦿ d'aucun préjudice causé à une personne physique, à un club, à une compagnie, à une association ou à tout autre organisme et qui soit imputé ou puisse être imputé à une décision prise conformément aux Lois du Jeu ou aux procédures normales requises pour organiser un match, le disputer ou le contrôler.

Ceci peut se rapporter à :

- ⦿ la décision de permettre ou d'interdire le déroulement du match en raison de l'état du terrain de jeu et de ses abords ou en raison des conditions météorologiques,
- ⦿ la décision d'arrêter le match définitivement pour quelque raison que ce soit,
- ⦿ toute décision concernant l'état des équipements et accessoires utilisés pendant le match, y compris les montants des buts, les barres transversales, les drapeaux de coin et le ballon,
- ⦿ la décision d'interrompre ou non le match en raison de l'intervention de spectateurs ou de tout problème survenu dans la zone réservée aux spectateurs,
- ⦿ la décision d'interrompre ou non le match afin de permettre le transport d'un joueur blessé hors du terrain de jeu pour être soigné,
- ⦿ la décision d'exiger avec insistance le transport d'un joueur blessé hors du terrain de jeu pour être soigné,
- ⦿ la décision de permettre ou d'interdire à un joueur de porter certains accessoires ou équipements,
- ⦿ la décision (pour autant qu'elle soit de son ressort) de permettre ou d'interdire à quelque personne que ce soit (y compris aux officiels des équipes ou du stade, aux agents de la sécurité, aux photographes ou autres représentants des médias) de se tenir à proximité du terrain de jeu,
- ⦿ toute autre décision que l'arbitre peut prendre conformément aux Lois du Jeu ou conformément à ses obligations telles qu'elles sont définies dans les règlements et prescriptions de la FIFA, des Confédérations, des Associations nationales ou des Ligues sous la responsabilité desquelles se dispute le match.

Décision 5.02

Dans les tournois et compétitions pour lesquels est désigné un quatrième officiel, le rôle et les obligations de ce dernier doivent être en conformité avec les directives approuvées par l'International F.A. Board.

Décision de l'arbitre

"Les faits en relation avec le jeu incluent la décision selon laquelle un but a été marqué (ou non) et le résultat du match".

LOI 6 - ARBITRES ASSISTANTS

DEVOIRS

- ⚽ deux arbitres assistants sont désignés. Sous réserve de décision contraire de l'arbitre à qui incombe le pouvoir discrétionnaire, ils ont pour mission de signaler :
 - ⚽ quand le ballon est entièrement sorti du terrain de jeu,
 - ⚽ à quelle équipe revient la rentrée de touche, ou s'il y a coup de pied de coin ou coup de pied de but,
 - ⚽ quand un joueur doit être sanctionné parce qu'il se trouve en position de hors-jeu,
 - ⚽ quand un remplacement est demandé,
 - ⚽ quand un comportement répréhensible ou tout autre incident est survenu en dehors du champ de vision de l'arbitre,
 - ⚽ quand les fautes sont commises lorsque les arbitres assistants sont plus près que l'arbitre de l'action (y compris, exceptionnellement, toute faute commise dans la surface de réparation),
 - ⚽ quand, lors de tirs de coup de pied de réparation, le gardien de but a bougé avant que le ballon n'ait été botté et si le ballon a franchi la ligne.

ASSISTANCE

Les arbitres assistants aident également l'arbitre à contrôler le match en accord avec les Lois du Jeu. En particulier, ils peuvent pénétrer sur le terrain de jeu pour s'assurer que la distance de 9,15 m est respectée.

- ⚽ en cas d'ingérence ou de comportement incorrect d'un arbitre assistant, l'arbitre le relèvera de ses fonctions et fera un rapport à l'autorité compétente.

LOI 7 - DUREE DU MATCH

PERIODES DE JEU

Le match se compose de deux périodes de 45 minutes chacune, à moins qu'une autre durée n'ait été convenue d'un commun accord entre l'arbitre et les deux équipes participantes. Tout accord concernant une modification de la durée du match (par exemple une réduction de chaque période à 40 minutes en raison d'un éclairage insuffisant) doit impérativement intervenir avant le coup d'envoi et être en conformité avec le règlement de la compétition.

LA MI-TEMPS

Les joueurs ont droit à une pause entre les deux périodes.

La pause de la mi-temps ne doit pas excéder 15 minutes.

Les règlements des compétitions doivent clairement définir la durée de la pause de la mi-temps entre les deux périodes.

La durée de la pause entre les deux périodes ne peut être modifiée qu'avec le consentement de l'arbitre.

RECUPERATION DES ARRETS DE JEU

Chaque période doit être prolongée pour récupérer tout le temps perdu occasionné par :

- ⚽ les remplacements,
- ⚽ l'examen des blessures des joueurs,
- ⚽ le transport des joueurs blessés hors du terrain de jeu,
- ⚽ les manœuvres visant à perdre du temps délibérément,
- ⚽ tout autre cause,
- ⚽ la durée de récupération des arrêts de jeu est à la discrétion de l'arbitre.

COUP DE PIED DE REPARATION

Si un coup de pied de réparation doit être exécuté ou recommencé, la durée de chaque période doit être prolongée pour en permettre l'exécution.

PROLONGATION

Le règlement des compétitions peut prévoir de jouer une prolongation de deux périodes égales. En l'occurrence, ce sont les conditions énoncées dans la Loi 8 qui sont applicables.

ARRET DEFINITIF DU MATCH

Un match arrêté définitivement avant son terme doit être rejoué, sauf disposition contraire stipulée dans le règlement de la compétition.

LOI 8 - COUP D'ENVOI ET REPRISE DU JEU

PRELIMINAIRES

Le choix des camps est déterminé par un tirage au sort effectué au moyen d'une pièce de monnaie. L'équipe favorisée par le sort choisit le but en direction duquel elle attaquera durant la première période. L'autre équipe se voit attribuer le coup d'envoi du match.

L'équipe ayant choisi son camp effectuera le coup d'envoi de la seconde période du match. Au début de la seconde période du match, les équipes changent de camp et attaquent en direction du but adverse.

COUP D'ENVOI

Le coup d'envoi est une procédure pour débiter la partie ou reprendre le jeu :

- ⚽ au commencement du match,
- ⚽ après qu'un but a été marqué,
- ⚽ au début de la seconde période du match,
- ⚽ au début de chaque période des prolongations, le cas échéant.

Il est possible de marquer un but directement du coup d'envoi.

PROCEDURE

- ⚽ tous les joueurs se trouvent dans leur propre moitié de terrain,
- ⚽ les joueurs de l'équipe ne procédant pas au coup d'envoi doivent se tenir au moins à une distance de 9,15 m du ballon tant qu'il n'est pas en jeu,
- ⚽ le ballon est posé à terre sur le point central,
- ⚽ l'arbitre donne le signal du coup d'envoi,
- ⚽ le ballon est considéré comme étant en jeu dès qu'il aura été botté et a bougé vers l'avant,
- ⚽ l'exécutant du coup d'envoi ne peut jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.

Quand une équipe a marqué un but, c'est l'équipe contre laquelle le but a été marqué qui procède au nouveau coup d'envoi.

INFRACTIONS/SANCTIONS

Si l'exécutant du coup d'envoi joue le ballon une seconde fois avant que celui-ci ait été touché par un coéquipier :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse à l'endroit où l'infraction a été commise. Pour toute autre infraction à la procédure du coup d'envoi :
- ⚽ le coup d'envoi doit être recommencé.

BALLE A TERRE

Après une interruption temporaire du match provoquée par une cause non prévue dans les Lois du Jeu, le match doit être repris par une balle à terre.

PROCEDURE

L'arbitre laisse tomber le ballon à terre à l'endroit où il se trouvait au moment où le jeu a été arrêté (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu). Le jeu reprend dès que le ballon touche le sol.

INFRACTIONS/SANCTIONS

La balle à terre doit être recommencée si :

- ⚽ le ballon est touché par un joueur avant d'être entré en contact avec le sol,
- ⚽ le ballon quitte le terrain de jeu après avoir rebondi sur le sol sans qu'un joueur ne l'ait touché. Si le ballon entre dans le but :

- ⚽ si une balle à terre est expédiée directement dans le but adverse, un coup de pied de but est accordé à celle-ci.
- ⚽ si une balle à terre est expédiée directement dans le but de l'exécutant, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse.

CIRCONSTANCES PARTICULIERES

Un coup franc accordé à l'équipe défendant dans sa propre surface de but peut être exécuté de n'importe quel point de la surface de but.

Un coup franc indirect accordé à l'équipe attaquante dans la surface de but de son adversaire doit être exécuté de la ligne de la surface de but qui est parallèle à la ligne de but, et ce au point le plus proche de l'endroit où a été commise l'infraction.

Une balle à terre destinée à la reprise du match après un arrêt temporaire du jeu alors que le ballon se trouvait dans la surface de but doit être exécutée sur ligne de la surface de but qui est parallèle à la ligne de but, et ce au point le plus proche de l'endroit où se trouvait le ballon au moment où le jeu a été arrêté.

LOI 9 - BALLON EN JEU ET HORS DU JEU

BALLON HORS DU JEU

Le ballon est hors du jeu quand :

- ⚽ il a entièrement franchi la ligne de but ou la ligne de touche, que ce soit à terre ou en l'air,
- ⚽ le jeu a été arrêté par l'arbitre.

BALLON EN JEU

Le ballon est en jeu dans toutes les autres situations, y compris quand :

- ⚽ il rebondit dans le terrain de jeu après avoir touché un montant de but, la barre transversale ou un drapeau de coin,
- ⚽ il rebondit dans le terrain de jeu après avoir touché l'arbitre ou un arbitre assistant lorsqu'ils se trouvent sur le terrain de jeu.

LOI 10 - BUT MARQUE

LE BUT MARQUE

Un but est marqué quand le ballon a entièrement franchi la ligne de but, entre les montants du but et sous la barre transversale, sous réserve qu'aucune infraction aux Lois du Jeu n'ait été préalablement commise par l'équipe en faveur de laquelle un but aura été marqué.

EQUIPE VICTORIEUSE

L'équipe qui aura marqué le plus grand nombre de buts pendant le match remporte la victoire. Quand les deux équipes marquent le même nombre de buts ou ne marquent aucun but, le match est déclaré nul.

REGLEMENT DES COMPETITIONS

Lorsque le règlement des compétitions exige qu'une équipe soit déclarée vainqueur après un score nul d'une partie ou en aller-retour, seules les procédures suivantes, qui ont été approuvées par l'International F.A. Board, sont permises :

- ⚽ Règle des buts inscrits à l'extérieur ;
- ⚽ Prolongations ;
- ⚽ Tirs de coups de pied du point de réparation.

LOI 11 – HORS-JEU

POSITION DE HORS-JEU

Etre en position de hors-jeu n'est pas une infraction en soi. Un joueur se trouve en position de hors-jeu quand :

- ⚽ il est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant-dernier adversaire. Un joueur ne se trouve pas en position de hors-jeu quand :
 - il se trouve dans sa propre moitié de terrain ou
 - il se trouve à la même hauteur que l'avant-dernier adversaire ou
 - il se trouve à la même hauteur que les deux derniers adversaires.

INFRACTION

La position de hors-jeu d'un joueur ne doit être sanctionnée que si, au moment où le ballon est touché par un coéquipier ou est joué par l'un d'entre eux, le joueur prend, de l'avis de l'arbitre, une part active au jeu :

- ⚽ en intervenant dans le jeu ou
- ⚽ en influençant un adversaire ou
- ⚽ en tirant un avantage de cette position.

PAS D'INFRACTION

Il n'y a pas d'infraction de hors-jeu quand un joueur reçoit le ballon directement :

- ⚽ sur un coup de pied de but ou
- ⚽ sur une rentrée de touche ou
- ⚽ sur un coup de pied de coin.

INFRACTIONS/SANCTIONS

Pour toute infraction à la Loi du hors-jeu, l'arbitre accorde à l'équipe adverse un coup franc indirect qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu).

DEFINITIONS

Les définitions de la participation active au jeu sont les suivantes :

- ⚽ *“Plus près de la ligne de but adverse”* signifie que n'importe quelle partie de la tête, du corps ou des pieds du joueur est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant dernier adversaire. Les bras ne sont pas inclus dans la définition.
- ⚽ *“Intervenir dans le jeu”* signifie empêcher un adversaire de jouer ou d'être en position de jouer le ballon en entravant clairement la vision du jeu ou les mouvements de l'adversaire ou en faisant un geste ou un mouvement qui, de l'avis de l'arbitre, trompe ou distrait un adversaire.
- ⚽ *“Tirer avantage d'une position de hors-jeu”* signifie jouer un ballon qui rebondit sur un poteau ou la barre transversale dans sa direction, ou jouer un ballon qui rebondit sur un adversaire dans sa direction alors qu'il y a position de hors-jeu.

LOI 12 - FAUTES ET COMPORTEMENT ANTISPORTIF

Les fautes et comportements antisportifs doivent être sanctionnés comme suit :

COUP FRANC DIRECT

Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse du joueur qui de l'avis de l'arbitre commet, par imprudence, témérité ou par excès d'engagement :

- ⚽ donner ou essayer de donner un coup de pied à l'adversaire,
- ⚽ faire ou essayer de faire un croche-pied à l'adversaire,
- ⚽ sauter sur un adversaire,
- ⚽ charger un adversaire,
- ⚽ frapper ou essayer de frapper un adversaire,
- ⚽ bousculer un adversaire.

Un coup franc direct est également accordé à l'équipe adverse du joueur qui commet l'une des quatre fautes suivantes :

- ⚽ tacler un adversaire pour s'emparer du ballon en touchant l'adversaire avant de jouer le ballon,
- ⚽ tenir un adversaire,
- ⚽ cracher sur un adversaire,
- ⚽ toucher délibérément le ballon des mains (excepté le gardien de but dans sa propre surface de réparation).

Le coup franc direct doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise. (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 13.

COUP DE PIED DE REPARATION (PENALTY)

Un penalty est accordé quand l'une de ces dix fautes est commise par un joueur dans sa propre surface de réparation, nonobstant l'endroit où se trouve le ballon à ce moment-là, pourvu qu'il soit en jeu.

COUP FRANC INDIRECT

Un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse du gardien de but, qui, se trouvant dans sa propre surface de réparation, commet l'une des quatre fautes suivantes :

- ⚽ garder le ballon en sa possession pendant plus de six secondes avant de le lâcher des mains.
- ⚽ toucher une nouvelle fois le ballon des mains après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur.
- ⚽ toucher le ballon des mains sur une passe bottée délibérément par un coéquipier

Un coup franc indirect est également accordé à l'équipe adverse du joueur qui, de l'avis de l'arbitre :

- ⚽ joue de manière dangereuse,
- ⚽ fait obstacle à l'évolution d'un adversaire,
- ⚽ empêche le gardien de but de lâcher le ballon des mains,
- ⚽ commet d'autres fautes non mentionnées au préalable dans la Loi 12 pour lesquelles le match est arrêté afin d'avertir ou d'expulser un joueur.

Le coup franc indirect doit être exécuté à l'endroit où l'infraction a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu).

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Il ne peut être montré un carton jaune ou un carton rouge qu'à un joueur, un remplaçant ou un joueur remplacé.

Cependant l'arbitre est habilité à imposer des sanctions administratives à partir du moment où il pénètre sur le terrain de jeu et jusqu'à ce qu'il le quitte après le coup de sifflet final.

Fautes passibles d'avertissement

Un joueur se voit infliger un avertissement (carton jaune) quand il commet l'une des sept fautes suivantes :

1. il se rend coupable d'un comportement antisportif,
2. il manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes,
3. il enfreint avec persistance les Lois du Jeu,
4. il retarde la reprise du jeu,
5. il ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution d'un coup de pied de coin ou d'un coup franc ou d'une rentrée de touche,
6. il pénètre ou revient sur le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre,
7. il quitte délibérément le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre.

Un remplaçant ou un joueur qui a été remplacé est averti (carton jaune) s'il commet l'une des trois fautes suivantes :

- 1 il se rend coupable d'un comportement antisportif
- 2 il manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes
3. il retarde la reprise du jeu

Fautes passibles d'exclusion

Un joueur remplaçant ou qui a été remplacé est exclu du terrain de jeu (carton rouge) quand il commet l'une des sept fautes suivantes :

- ⚽ il se rend coupable d'une faute grossière,

- ⚽ il adopte un comportement violent,
- ⚽ il crache sur un adversaire ou sur toute autre personne,
- ⚽ il empêche un adversaire de marquer un but, ou annihile une occasion de but manifeste, en touchant délibérément le ballon de la main (ceci ne s'applique pas au gardien de but dans sa propre surface de réparation).
- ⚽ il anéantit une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers son but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un coup de pied de réparation,
- ⚽ il tient des propos ou fait des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers,
- ⚽ il reçoit un second avertissement au cours du même match.

Un joueur, remplaçant ou qui a été remplacé, exclu et à qui un carton rouge a été décerné doit quitter la proximité du terrain de jeu ainsi que la surface technique.

LOI 13 - COUPS FRANCS

GENRE DE COUPS FRANCS

Les coups francs sont soit directs soit indirects.

Pour le coup franc direct comme pour le coup franc indirect, le ballon doit être immobile au moment de la frappe, et l'exécutant ne doit pas toucher le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.

LE COUP FRANC DIRECT

- ⚽ si le ballon pénètre directement dans le but de l'équipe adverse, le but est accordé,
- ⚽ si le ballon est en jeu et qu'il pénètre directement dans le but de l'équipe de l'exécutant, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse.

LE COUP FRANC INDIRECT

Signe de l'arbitre

L'arbitre signale le coup franc indirect en levant le bras au-dessus de la tête. Il maintient son bras dans cette position jusqu'à l'exécution du coup franc et jusqu'à ce que le ballon touche un autre joueur ou sorte du jeu.

Le ballon pénètre dans le but

Le but ne peut être marqué que si le ballon entre dans le but après avoir touché un autre joueur.

- ⚽ si le ballon pénètre directement dans le but de l'équipe adverse, un coup de pied de but est accordé à celle-ci,
- ⚽ si le ballon est en jeu et qu'il entre directement dans le but de l'équipe de l'exécutant, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse.

LIEU D'EXECUTION DU COUP FRANC

Coup franc dans la surface de réparation

Coup franc direct ou indirect en faveur de l'équipe défendant :

- ⚽ tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver au moins à 9,15 m du ballon,
- ⚽ tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu,
- ⚽ le ballon est en jeu dès qu'il est botté directement en dehors de la surface de réparation,
- ⚽ un coup franc accordé dans la surface de but peut être exécuté de n'importe quel point de cette surface.

Coup franc indirect en faveur de l'équipe attaquante :

- ⚽ tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver au moins à 9,15 m du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu, sauf s'ils se trouvent sur leur propre ligne de but entre les montants
- ⚽ le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé,
- ⚽ un coup franc indirect accordé dans la surface de but doit être exécuté de la ligne de la surface de but qui est parallèle à la ligne de but, et ce au point le plus proche de l'endroit où a été commise l'infraction.

Coup franc indirect en faveur de l'équipe attaquante

- ⚽ tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver au moins à 9,15 m du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu, sauf s'ils se trouvent sur leur propre ligne de but entre les montants ;
- ⚽ le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé ;

- ⚽ un coup franc indirect accordé dans la surface de but doit être exécuté de la ligne de la surface de but qui est parallèle à la ligne de but, et ce, au point le plus proche de l'endroit où a été commise l'infraction.

Coup franc en dehors de la surface de réparation

- ⚽ tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver au moins à 9,15 m du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu,
- ⚽ le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé,
- ⚽ le coup franc doit être exécuté à l'endroit où a été commise l'infraction.

INFRACTIONS / SANCTIONS

Quand un joueur de l'équipe adverse ne se trouve pas à la distance requise lors de l'exécution du coup franc :

- ⚽ le coup franc doit être recommencé.

Quand le ballon n'est pas mis directement en jeu par l'équipe défendante lorsque le coup franc est exécuté dans sa propre surface de réparation :

- ⚽ le coup franc doit être recommencé.

Coup franc exécuté par un autre joueur que le gardien de but

Quand le ballon est en jeu et que l'exécutant touche le ballon une seconde fois (autrement que délibérément avec ses mains) avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise.

Quand le ballon est en jeu et que l'exécutant saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise,
- ⚽ un coup de pied de réparation est accordé si la faute a été commise dans la surface de réparation de l'exécutant.

Coup franc exécuté par le gardien de but

Quand le ballon est en jeu et que le gardien de but touche (autrement que des mains) le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise. Quand le ballon est en jeu et que le gardien de but saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :
- ⚽ un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse si la faute a été commise en dehors de la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc direct doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise,
- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse si la faute a été commise dans la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc indirect doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise.

LOI 14 - COUP DE PIED DE REPARATION (PENALTY)

Un coup de pied de réparation est dicté contre l'équipe qui commet, dans sa propre surface de réparation et alors que le ballon est en jeu, l'une des dix fautes pour lesquelles un coup franc direct doit être accordé.

Un but peut être marqué directement sur coup de pied de réparation.

Un temps supplémentaire doit être accordé pour tout coup de pied de réparation devant être exécuté à la fin de chacune des périodes du temps réglementaire ou à la fin de chacune des deux périodes de la prolongation.

POSITIONS RESPECTIVES DU BALLON ET DES JOUEURS

Le ballon :

- ⚽ est placé sur le point du coup de pied de réparation.

Le joueur exécutant le coup de pied de réparation :

- ⚽ est clairement identifié.

Le gardien de but de l'équipe défendante :

- ⚽ reste sur sa propre ligne de but, face à l'exécutant, entre les montants du but, jusqu'à ce que le ballon ait été botté.

Tous les joueurs autres que l'exécutant se trouvent :

- ⚽ dans les limites du terrain de jeu,
- ⚽ en dehors de la surface de réparation,
- ⚽ derrière le point de réparation,
- ⚽ au moins à 9,15 m du point de réparation.

PROCEDURE

- ⚽ Une fois que les joueurs sont positionnés conformément à la présente loi, l'arbitre donne le signal de tirer le coup de pied de réparation.
- ⚽ Le tireur du coup de pied de réparation botte le ballon en direction du but.
- ⚽ L'exécutant ne doit pas retoucher le ballon une deuxième fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.
- ⚽ Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé en direction du but adverse.

Quand un coup de pied de réparation est exécuté pendant le temps réglementaire ou pendant le temps additionnel prévu en fin de première période ou en fin de match pour permettre son exécution ou sa répétition, le but est accordé si, avant de passer entre les poteaux et sous la barre transversale :

- ⚽ Le ballon touche l'un ou l'autre ou les deux poteaux et/ou la barre transversale et/ou le gardien de but.

L'arbitre décide quand le coup de pied de réparation est considéré comme exécuté.

INFRACTIONS/SANCTIONS

Si l'arbitre a donné le signal de l'exécution du coup de pied de réparation et que, avant que le ballon ne soit en jeu, les situations suivantes surviennent :

Le joueur exécutant le coup de pied de réparation enfreint les Lois du Jeu :

- ⚽ l'arbitre laisse exécuter le coup,
- ⚽ si le ballon pénètre dans le but, le coup de pied de réparation sera recommencé,
- ⚽ si le ballon n'entre pas dans le but, l'arbitre arrête le jeu et le match reprend par un coup franc indirect accordé à l'équipe adverse, à l'endroit où la faute a été commise.

Le gardien de but transgresse les Lois du Jeu :

- ⚽ l'arbitre laisse exécuter le coup,
- ⚽ si le ballon pénètre dans le but, le but est accordé,
- ⚽ si le ballon n'entre pas dans le but, le coup de pied de réparation doit être répété

Un coéquipier de l'exécutant bottant le coup de pied de réparation, enfreint les lois du jeu :

- ⚽ l'arbitre laisse exécuter le coup,
- ⚽ si le ballon pénètre dans le but, répétition du coup de pied de réparation,
- ⚽ si le ballon n'entre pas dans le but, l'arbitre arrête le jeu et le match reprend par un coup franc indirect accordé à l'équipe adverse, à l'endroit où la faute a été commise.

Un coéquipier du gardien de but enfreint les lois du jeu :

- ⚽ l'arbitre laisse exécuter le coup,
- ⚽ si le ballon pénètre dans le but, le but est accordé,
- ⚽ si le ballon ne pénètre pas dans le but, le coup de pied de réparation sera recommencé.

Un ou plusieurs joueurs de l'équipe défendante et attaquante enfreignent les Lois du jeu :

- ⚽ l'exécution doit être répétée.

Si, après le tir du coup de pied de réparation :

- ⚽ l'exécutant touche le ballon une seconde fois (autrement qu'avec la main) avant que celui-ci ait été touché par un autre joueur :

- un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse, qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise.
 - (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu).
- ⚽ L'exécutant saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci ait été touché par un autre joueur :
 - un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse, qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise. (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu).
 - ⚽ Le ballon entre en contact avec un corps étranger sur sa trajectoire :
 - le coup de pied de réparation sera recommencé.

Le ballon après avoir été repoussé par le gardien de but, un montant du but ou la barre transversale, retombe dans le terrain de jeu où il est alors touché par un corps étranger ;

- ⚽ l'arbitre interrompt le jeu,
- ⚽ le jeu reprend par une balle à terre à l'endroit où le ballon se trouvait au moment où il a été touché par le corps étranger. (S.R.C.P. Loi 8).

LOI 15 - RENTREE DE TOUCHE

La rentrée de touche est l'une des procédures de la reprise du jeu. Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche. La rentrée de touche est accordée :

- ⚽ quand le ballon a entièrement franchi la ligne de touche, que ce soit à terre ou en l'air,
- ⚽ à l'endroit où le ballon a franchi la ligne de touche,
- ⚽ à l'équipe adverse du joueur qui a touché en dernier le ballon.

PROCEDURE

Au moment de la rentrée de touche, l'exécutant doit :

- ⚽ faire face au terrain,
- ⚽ avoir, au moins partiellement, les deux pieds soit sur la ligne de touche soit sur la bande de terrain extérieure à cette ligne,
- ⚽ tenir le ballon des deux mains,
- ⚽ lancer le ballon depuis la nuque et par-dessus la tête.
- ⚽ lancer le ballon depuis l'endroit où il est sorti.

L'exécutant ne doit pas jouer à nouveau le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur. Tous les adversaires doivent se trouver à au moins 2m du lieu de la rentrée de touche. Le ballon est en jeu dès l'instant où il a pénétré sur le terrain de jeu.

INFRACTIONS/SANCTIONS

Remise en jeu exécutée par un joueur de champ

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant touche le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise. (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 8 – Coup d'envoi et reprises du jeu).

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13,
- ⚽ un coup de pied de réparation est dicté si la faute a été commise dans la surface de réparation de l'exécutant.

Remise en jeu exécutée par le gardien de but

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but touche (autrement que des mains) le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse lequel doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13.

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse quand la faute a été commise en dehors de la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc direct doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13,
- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse quand la faute a été commise dans la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc indirect doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13.

Si l'exécutant de la rentrée de touche est importuné ou gêné par un joueur de l'équipe adverse :

- ⚽ le joueur de l'équipe adverse est sanctionné d'un avertissement (carton jaune) pour comportement antisportif. Pour toute autre infraction à cette Loi :
- ⚽ la rentrée de touche est recommencée par un joueur de l'équipe adverse.

LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

Le coup de pied de but est l'une des manières de reprendre le jeu.

Un but peut être marqué directement sur coup de pied de but, mais uniquement contre l'équipe adverse. Un coup de pied de but est accordé quand :

- ⚽ le ballon, touché en dernier par un joueur de l'équipe attaquante, a entièrement franchi la ligne de but, que ce soit à terre ou en l'air, sans qu'un but ait été marqué conformément à la Loi 10.

PROCEDURE

- ⚽ le ballon est botté d'un point quelconque de la surface de but par un joueur de l'équipe défendante,
- ⚽ les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu,
- ⚽ l'exécutant ne doit pas jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur,
- ⚽ le ballon est en jeu dès qu'il est botté directement en dehors de la surface de réparation.

INFRACTIONS / SANCTIONS

Si le ballon n'est pas botté en jeu directement en dehors de la surface de réparation :

- ⚽ le coup de pied de but sera recommencé.

Coup de pied de but exécuté par un autre joueur que le gardien de but.

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant touche le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise, (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13,

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup de franc direct est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13.
- ⚽ un coup de pied de réparation est dicté si la faute a été commise dans la surface de réparation de l'exécutant.

Coup de pied de but exécuté par le gardien de but.

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but touche (autrement que des mains) le ballon une seconde fois avant

- ⚽ que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :
- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse lequel doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise.

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse quand la faute a été commise en dehors de la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc direct doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13,
- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse si la faute a été commise dans la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc indirect doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13.

Pour toute autre infraction à cette Loi :

- ⚽ le coup de pied de but sera recommencé.

LOI 17 - COUP DE PIED DE COIN (CORNER)

Le coup de pied de coin est l'une des manières de reprendre le jeu.

Un but peut être marqué directement sur coup de pied de coin, mais uniquement contre l'équipe adverse.

Un coup de pied de coin est accordé quand :

- ⚽ le ballon, touché en dernier par un joueur de l'équipe défendante, a entièrement franchi la ligne de but, que ce soit à terre ou en l'air, sans qu'un but ait été marqué conformément à la Loi 10.

PROCEDURE

- ⚽ le ballon est placé dans l'arc de cercle du coin le plus proche, où il est sorti,
- ⚽ le drapeau de coin ne peut être enlevé,
- ⚽ les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir au moins à 9,15 m de l'arc de cercle de coin jusqu'à ce que le ballon soit en jeu,
- ⚽ le ballon est botté par un joueur de l'équipe attaquante,
- ⚽ le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé,
- ⚽ l'exécutant ne doit pas jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.

INFRACTIONS / SANCTIONS

Coup de pied de coin exécuté par un joueur de champ

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant touche le ballon (autrement qu'avec la main) une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13.

Si le ballon est en jeu et que l'exécutant saisit délibérément le ballon de la main avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la loi 13,
- ⚽ un coup de pied de réparation est accordé si la faute a été commise dans la surface de réparation de l'exécutant.

Coup de pied de coin exécuté par le gardien de but

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but touche (autrement que des mains) une seconde fois le ballon avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⚽ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse qui doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13.

Si le ballon est en jeu et que le gardien de but saisit délibérément le ballon des mains avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur :

- ⦿ un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse si la faute a été commise en dehors de la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc direct doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13,
- ⦿ un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse si la faute a été commise dans la surface de réparation du gardien de but. Ce coup franc indirect doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise (sauf dispositions énoncées dans les circonstances particulières de la Loi 13.

Pour toute autre infraction à cette Loi :

- ⦿ le coup de pied de coin sera recommencé.

LA SURFACE TECHNIQUE

La surface technique telle que mentionnée dans la Loi 3, décision 2 de l'International F.A. Board, concerne particulièrement les matchs qui se disputent dans des stades offrant des places assises pour le personnel d'encadrement technique et les remplaçants, comme décrit plus bas. Les surfaces techniques peuvent être différentes d'un stade à l'autre et avoir, par exemple, des dimensions ou des emplacements variables. Les remarques qui suivent fournissent des indications d'ordre général.

- ⦿ La surface technique s'étend, sur les côtés, à 1 m de part et d'autre des places assises, et, vers l'avant, jusqu'à 1 m de la ligne de touche.
- ⦿ Il est recommandé de procéder au marquage de la surface technique.
- ⦿ Le nombre de personnes autorisées à prendre place dans la surface technique est défini dans les règlements des compétitions.
- ⦿ Les personnes autorisées à prendre place dans la surface technique sont définies dans les règlements des compétitions.
- ⦿ Une seule personne est autorisée à donner des instructions techniques. Cette personne doit regagner sa place immédiatement après avoir donné ses consignes.
- ⦿ L'entraîneur et les autres officiels ne doivent pas sortir de la surface technique. Des circonstances particulières, comme par exemple l'intervention, avec l'autorisation de l'arbitre, du physiothérapeute ou du médecin sur le terrain de jeu pour soigner un joueur blessé font exception à cette règle.
- ⦿ L'entraîneur et les autres personnes présentes dans la surface technique doivent adopter un comportement responsable.

LE QUATRIEME OFFICIEL

- ⦿ Le 4e Officiel peut être désigné dans le règlement de la compétition et officie si l'un des trois officiels du match n'est pas en mesure de poursuivre. Il assiste l'arbitre à tout moment.
- ⦿ L'organisateur doit clairement indiquer avant le début de la compétition qui, d'entre le 4e officiel et l'arbitre assistant le plus qualifié, remplace l'arbitre désigné en cas d'indisponibilité de ce dernier. S'il s'agit de l'arbitre assistant, le quatrième officiel devient alors arbitre assistant.
- ⦿ Le quatrième officiel est chargé d'assister l'arbitre, à la demande de celui-ci, dans toutes les tâches administratives survenant avant, pendant et après le match.
- ⦿ Il est chargé d'assister l'arbitre dans les procédures de remplacement pendant le match.
- ⦿ Si nécessaire, il contrôle les ballons de remplacement. Si le ballon doit être remplacé en cours de match, il fournit, à la demande de l'arbitre, un autre ballon, en veillant à ce que la perte de temps soit réduite au minimum.
- ⦿ Il est chargé de contrôler l'équipement des remplaçants avant qu'ils ne pénètrent sur le terrain de jeu. Si leur équipement n'est pas en conformité avec les Lois du Jeu, il en informe l'arbitre assistant, qui, à son tour, en informe l'arbitre.
- ⦿ Le quatrième officiel doit à tout moment prêter assistance à l'arbitre. Il doit indiquer à l'arbitre si le mauvais joueur reçoit un avertissement suite à une mauvaise identification de ce joueur ou si un joueur n'est pas exclu bien qu'il se voit infliger son second avertissement ou s'il se rend coupable d'un acte de brutalité en dehors du champ de vision de l'arbitre et ses arbitres assistants. L'arbitre garde toutefois l'autorité de décider sur tous les faits en relation avec le jeu.
- ⦿ Après le match, le quatrième officiel remet aux autorités compétentes un rapport sur tous les comportements répréhensibles ou autres incidents survenus en dehors du champ de vision de l'arbitre et

des arbitres assistants. Le quatrième officiel est tenu d'informer l'arbitre et ses assistants de la teneur du rapport rédigé.

- ⚽ Il est chargé d'informer l'arbitre en cas de comportement déplacé d'un ou plusieurs occupants de la surface technique.